

Accompagnement du programme de géographie des voies BCPST et TB :

Environnement et aménagement durable des territoires ruraux et périurbains en France métropolitaine et ultramarine

A la rentrée scolaire 2014 se met en place le nouveau programme de géographie des voies BCPST et TB, qui s'inscrit dans le cadre plus global de la rénovation des programmes des classes préparatoires de cette filière scientifique. Cette rénovation a été l'occasion de repenser le programme et les épreuves autour des compétences attendues, en complémentarité avec les autres disciplines et épreuves. La géographie est une discipline d'ouverture vers les sciences humaines et sociales, indispensable à la compréhension globale des territoires dans lesquels s'inscriront demain les actions de futurs agronomes et vétérinaires.

L'enseignement a lieu en seconde année avec un horaire d'une heure trente hebdomadaire et est décliné de la manière suivante : 0.5 heure en classe pleine et 1 h en classe dédoublée. La géographie figure parmi les épreuves obligatoires d'admission aux concours des voies BCPST et TB sous la forme d'un oral.

1 - Aspects généraux du programme : problématiques, approches et notions

Un programme centré sur les **territoires ruraux et périurbains de la France, métropolitaine et ultramarine**. Ce resserrement sur le seul territoire national doit être perçu comme une volonté d'accorder plus de profondeur aux grands thèmes du programme dans la variété des contextes français. La dimension ultramarine du territoire national permet en outre d'inscrire ces thématiques dans d'autres environnements régionaux que celui de la seule métropole.

Le programme porte sur l'étude des **territoires ruraux et périurbains**. Ce choix des territoires oriente l'approche vers l'étude d'espaces ruraux appropriés, gérés, aménagés par des groupes sociaux. *Le territoire, projection spatiale des liens sociaux et des jeux d'acteurs*¹, est donc la notion majeure de ce programme ; elle impose de conduire une analyse globale systémique et ordonnée des territoires, intégrant différentes échelles d'espace et de temps. Cette analyse met l'accent sur les acteurs, porteurs de logiques propres, parmi lesquels les acteurs privés et publics, intervenant à différents niveaux d'échelles ; ainsi les acteurs institutionnels via par exemple, les politiques européennes encadrant l'activité agricole et agroalimentaire et pourvoyeuses d'aides. La référence aux acteurs permet d'identifier et de comprendre les conflits d'usage ou d'intérêt, qui débouchent sur des choix d'aménagement et des arbitrages, ouvrant aux questions de gouvernance. Il s'agit donc d'appréhender le rural par le territoire et ses habitants, comme terrain d'action privilégié de futurs praticiens du rural, d'identifier ses enjeux et d'y reconnaître les logiques de développement local et d'aménagement durables des territoires.

¹ Emmanuelle Bonerandi, Olivier Deslondes : *Où va la géographie rurale ?* Géocarrefour Vol 83-4/2008

- C'est cette approche par les territoires qui permet d'interroger **la diversité des évolutions et des enjeux des espaces ruraux français**, placés sous l'influence de la ville² – immédiate ou plus diffuse – sous l'effet de l'étalement urbain dans la dynamique de périurbanisation d'une part, dans les espaces ruraux plus distants des villes, par l'installation de nouvelles populations d'autre part et enfin par la diffusion des modes d'habiter urbains (habitudes de consommation, mobilités quotidiennes, comportements et référents culturels) à l'ensemble des populations rurales.

Le renouveau démographique n'est pas négligeable pour une partie significative des espaces ruraux, repérable à travers la réduction des zones de désertification et l'extension de territoires dont la population croît rapidement. Si l'attractivité des espaces périurbains et du littoral est forte, certains espaces ruraux plus distants des villes se densifient, ouvrant aux questions de répartition des services, de politiques d'équipements et de desserte. La DATAR, dans son étude de 2012³ sur les campagnes françaises, propose une classification graduelle et typologique des espaces ruraux distinguant sous la dénomination de « campagnes », différentes catégories de rural et du périurbain : campagnes à dominante agricole et à faible peuplement jusqu'aux « campagnes des villes » en forte croissance résidentielle. Le programme intègre cette diversité des territoires ruraux et du périurbain, comme espace d'entre-deux ou « tiers espace », nouveau territoire posant son autonomie par rapport à la ville et au rural⁴. Ces typologies rappellent le lien aujourd'hui transformé, distendu, entre rural et agricole, qui se lit dans les évolutions contemporaines recomposant des ruralités.

La liberté dans le choix des exemples étudiés doit s'exercer de manière à nuancer les approches, pour permettre d'identifier les différentes dynamiques qui affectent les espaces ruraux : dynamiques de déprise et de vieillissement qui placent certains territoires face aux enjeux de maintien de la cohésion sociale, d'accès aux services et aux équipements, dynamiques de reprise démographique pour d'autres, avec des signes de reconquête (nouveaux modes d'habiter, nouvelles activités et économie résidentielle) ; et le plus souvent combinaison des dynamiques dans un même territoire. La faible densité et l'isolement des espaces ruraux n'ont ainsi pas le même sens, les contraintes ou aménités doivent être évaluées à travers les populations qui les habitent, leurs logiques et leurs échelles d'action (néo ruraux en recherche de campagne, investisseurs actifs ou retraités, ressortissants d'autres pays européens, à l'instar des Britanniques dans le Périgord ou en Normandie).

Ces dynamiques des espaces ruraux s'accompagnent d'une hétérogénéité croissante de la population rurale, très diverse dans ses profils sociaux et démographiques, comme dans ses aspirations, souvent divergentes. Aux côtés des agriculteurs se sont installés de nouveaux résidents, temporaires ou permanents, en quête d'un foncier à prix abordable et d'un cadre de vie, actifs et navetteurs ou retraités, riches ou marginaux vivant de l'aide sociale.

A cette diversité des habitants répond une multiplicité des usages et des fonctions des espaces ruraux. Aux côtés des fonctions productives dont l'agriculture, la diversification s'accélère avec les fonctions résidentielles, récréatives, touristiques, paysagères, valorisant les ressources naturelles et les espaces peu bâtis.

² INSEE Première n°1374. Octobre 2011. *95% de la population vit sous l'influence des villes. Le nouveau découpage en aires urbaines.*

³ *La nouvelle typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques. Territoires en mouvement* n°7. Février 2012. www.territoires.gouv.fr

⁴ JF Mancebo. *Périurbanisation et durabilité : inverser la perspective.* Cybergéo 2014

La « renaissance rurale » (ou renouveau démographique, économique, fonctionnel des espaces ruraux) n'est pas le maintien d'une ruralité traditionnelle, elle entraîne au contraire des formes nouvelles de sociétés et de territoires qu'elle recompose. La ruralité traditionnelle peut avoir disparu par désertification et être remplacée par un mode d'habiter urbain importé ; elle peut perdurer à travers de nouvelles mises en valeur portées par des néoruraux. Elle produit de nouveaux territoires qui peuvent procéder de démarches plus collectives, associant agriculteurs propriétaires fonciers et collectivités territoriales autour d'un produit de qualité, ou de territoires de projets institutionnalisés (projets de développement, pays...) particulièrement dans les territoires périurbains posant/revendiquant leur autonomie par rapport à la ville et au rural. Ces nouvelles dynamiques posent surtout la question de la cohabitation, du partage de l'espace et de l'établissement de relations sociales. Elles sont souvent sources de concurrences, de tensions voire de conflits pour des acteurs qui jouent à des échelles différentes ; les stratégies productivistes des agriculteurs rencontrent des résistances de la société, portées par une demande urbaine en labels de qualité, au respect de la nature pour des pratiques récréatives ou pour des choix de résidence.

- Le programme propose trois axes transversaux qui en structurent la mise en œuvre :

- l'environnement et les milieux (ressources, gestion, protection),
- les espaces de production et les dynamiques socio économiques, dans le contexte de la mondialisation,
- l'aménagement et le développement durable des territoires.

Ces fils directeurs permettent d'approfondir des thématiques plus précises, en fonction des territoires étudiés :

- Environnement et milieux : ressources et exploitations des milieux, gestion des risques naturels et contraintes environnementales, gestion de la forêt et usages (rapport de nos sociétés à la biodiversité, filière bois, tourisme et loisirs ...), protection et mise en valeur des zones humides, des écosystèmes, des littoraux et espaces de montagne ;
- Les espaces de production et les dynamiques socio économiques, dans le contexte de la mondialisation : agriculture et filières agro-alimentaire ; qualité alimentaire et filières de production ; enjeux énergétiques de l'agriculture ; mutations corrélatives des sociétés rurales ; (agri-tourisme, activités de pleine nature, zones de nature protégée)
- L'aménagement et le développement durable des territoires : caractéristiques et gestion de la déprise et de la renaissance rurales ; multifonctionnalité des territoires ruraux et périurbains ; modalités de mise en valeur et pression touristiques ; projets et politiques de développement local ; conflits d'usage et d'aménagement ...

Ces trois axes fondamentaux doivent permettre de choisir les territoires soumis à l'étude au cours de l'année, en lien avec les thématiques, indispensables à l'acquisition des grands cadres d'analyse et des connaissances de base, à l'acquisition d'un savoir géographique comme à l'évitement du cumulatif et des catalogues.

2 – Démarches, documents et outils

Le programme de géographie vise à sensibiliser des futurs agronomes et vétérinaires aux sciences humaines et sociales, à replacer les acquis de la culture scientifique des étudiants dans le contexte des sociétés et des territoires par des problématiques géographiques, en leur donnant les concepts, méthodes et outils pour aborder l'analyse des territoires. Il s'agit d'une sensibilisation, dont la mise en œuvre entre en résonance avec des questions abordées dans

d'autres champs disciplinaires, notamment en SVT, en mettant l'accent sur l'espace, les distances, les échelles ou les paysages.

La géographie permet tout à la fois de mettre en œuvre des capacités mais aussi d'offrir aux étudiants un savoir géographique suffisant pour aborder des problématiques telles que le développement durable ou les nouvelles approches agricoles, selon une approche complémentaire de celle portée par les Sciences de la Vie et de la Terre.

La mise en œuvre du programme de géographie repose sur des séances en demi-groupes et en classe entière qui réservent une place essentielle aux documents et aux outils, qui orientent l'étude des territoires, diversifient approches et échelles d'analyse. Les cartes, principalement, contribuent à l'acquisition de savoirs géographiques (faits géographiques, lieux et territoires, notions, concepts) comme à la mise en œuvre de méthodes d'observation, de raisonnement et de synthèse. La carte topographique, au 1/25 000^{ème} comme au 1/50 000^{ème}, est le document de base. Elle témoigne de l'attachement de la discipline à l'analyse détaillée de phénomènes concrets, y compris afin d'asseoir la compréhension de notions parfois perçues comme abstraites tel le développement durable ou les risques

Les étudiants doivent savoir la lire avec précision, l'analyser et l'interpréter. L'analyse de la carte est complétée par d'autres documents qui éclairent la thématique et permettent la confrontation de points de vue sur un territoire et l'expression de logiques d'acteurs. D'autres extraits de cartes peuvent être utilement mobilisés (carte topographique d'édition antérieure ou d'échelle différente, cartes thématiques (géologique, végétation, PPR..) mais également images de tous types (satellites, photographies, croquis), ainsi que statistiques, textes de sources variées : institutionnelles, scientifiques, journalistiques, etc. L'usage de ces documents oblige à mobiliser les ressources numériques (sites d'information géographique, les atlas et globes virtuels tels que Géoportail, Géoclip ou Google Earth, également utilisés dans le cadre des enseignements de géologie). La pratique du croquis sous toutes ses formes et du schéma, en continuité avec la formation au lycée, contribue aussi à l'apprentissage du langage et du raisonnement géographiques.

La mise en œuvre du programme peut se compléter d'une sortie sur le terrain, effectuée sur un territoire rural ou périurbain, moment d'observation et de rencontre avec les acteurs des territoires, mais aussi moyen de réinvestir concrètement les connaissances et les raisonnements acquis. L'analyse de cartes et de documents complémentaires, la sortie de terrain développent des compétences de base utiles aux futurs ingénieurs agronomes et vétérinaires qui sont déclinées dans le programme en trois grands champs :

- des compétences spécifiques en géographie, qui relèvent de l'analyse critique et de la synthèse de documents complexes, nécessitant des méthodologies de lecture spécifiques dans le but de mettre en évidence des systèmes d'acteurs et des enjeux territoriaux ;
- des compétences de communication, à travers la formulation d'un discours rigoureux et précis et en dehors du champ expérimental qui est familier aux étudiants. La maîtrise de ces compétences est indispensable à de futurs ingénieurs dont les missions incluent de plus en plus un travail de communication important. Cette compétence est indispensable à la qualité du dialogue qu'ils pourront tisser avec les autres acteurs du monde rural : élus, agriculteurs, journalistes, etc. ;
- des compétences mobilisables dans une situation professionnelle : elles reposent sur des savoirs opérationnels, sur la capacité à transférer des connaissances dans des situations concrètes afin de pouvoir porter un diagnostic territorial et envisager des solutions multiples et réalistes.

3. L'épreuve orale sanctionne une année de préparation en deuxième année de classe préparatoire.

Il s'agit pour les deux voies (BCPST et TB) d'un oral de trente minutes, appuyé sur une préparation de 45 minutes, de coefficient 3 en BCPST et de 2 en TB. L'oral comporte un temps d'exposé, d'une durée de 20 minutes maximum, suivi d'un temps de questions avec l'examinateur de 10 minutes maximum.

Les candidats doivent traiter un sujet à partir de documents portant sur un territoire rural ou périurbain français (métropolitain ou ultramarin). Le sujet indique une thématique qui oriente l'analyse du territoire.

La carte topographique, au 1/25 000^{ème} ou au 1/50 000^{ème} est le document de base, mais elle est accompagnée de documents complémentaires - 3 au maximum en BCPST et 2 au maximum en TB- de sources variées.

Parmi ces documents peuvent figurer :

- des extraits de carte topographique d'édition antérieure ou d'échelle différente ; des cartes thématiques (carte de la végétation, plan de prévention des risques,...) ; des images de tous types (images satellites, photographies, croquis etc...) ; des documents statistiques ; des textes. Ces documents peuvent provenir des ressources numériques, en particulier des sites d'information géographique, les atlas et les globes virtuels tels que le Géoportail et Google Earth.

- La carte géologique au 1/100 000^{ème} et l'atlas sont systématiquement présents en salle de préparation et durant l'oral.

La philosophie de l'épreuve est d'évaluer la capacité d'analyse et de synthèse du candidat, mais aussi sa curiosité, sa réflexion personnelle sur les thèmes proposés, bien davantage que son érudition. Elle entend évaluer les futurs agronomes et vétérinaires sur des problématiques géographiques liées aux espaces ruraux, et les confronter de manière approfondie à des documents courants mais dont la maîtrise leur sera très utile dans leur vie professionnelle à venir, par exemple les cartes topographiques, les statistiques françaises et étrangères, les images de tous types.

Enfin, la culture générale dont certains candidats font preuve sur des thématiques agricoles, environnementales ou historiques leur permettra d'accéder à d'excellentes notes car elle témoigne d'une ouverture intellectuelle que l'on peut considérer comme un atout pour ces futurs cadres.

Paris le 1^{er} juillet 2014,

Catherine BIAGGI, pour le groupe histoire-géographie de l'IGEN